

EDITORIAL

En parcourant un récent article d'une publication de consommateurs, j'ai découvert l'amalgame qui peut être fait dans l'approche des coûts de la gestion des déchets traduits chez l'usager par les coûts du service de collecte des ordures ménagères. Cette dernière ne représente qu'environ 30 % du montant de la redevance.

Dans le périmètre du Smictom du nord du Bas-Rhin toutes les collectivités adhérentes ont opté pour la redevance qui représente la charge financière à répartir à l'usager. Ainsi la recette de compensation dégagée par le Smictom par l'accroissement de la qualité du tri sélectif en porte à porte permet indéniablement de limiter l'augmentation de la facture de l'usager. Il est donc primordial de continuer à bien trier !

Le système de la redevance, s'il n'est pas parfait, est indéniablement moins injuste que la taxe d'enlèvement des ordures ménagères, assise sur la valeur locative du logement occupé.

Le Smictom a pour objectif de maintenir le cap en encadrant les dépenses de fonctionnement incompressibles. Ce n'est pas facile ; les normes sont de plus en plus draconiennes et les usagers de plus en plus exigeants !

Les travaux de réaménagement de la déchèterie de Niederbronn-les-Bains, et surtout les travaux réalisés au Centre de Stockage des Déchets Non Dangereux de Schaffhouse près Seltz/Wintzenbach ont certes généré une importante charge financière mais l'incidence reste somme toute raisonnable.



S'agissant de la déchèterie de Niederbronn-les-Bains l'achèvement des travaux est imminent et le Smictom va inaugurer un mode d'accès des usagers avec contrôle par badge. Ce système sera étendu progressivement à l'ensemble des déchèteries. N'oublions pas que le coût des déchèteries soit 1,2 millions d'euros par an, entre aussi dans la redevance. Les déchèteries ne sont pas gratuites !

La concertation avec les présidents des communautés de communes s'est accélérée et il se dégage nettement une volonté de conserver dans chaque Communauté de communes son propre mode de calcul de la redevance. Sans doute la proximité est-elle un atout mais une harmonisation des facturations peut être envisagée à moyen terme.

La redevance incitative étendue à tout le territoire du Smictom se limitera très probablement à une dotation de bacs munis d'une puce électronique destinée à identifier les bénéficiaires du service qui ne sont pas répertoriés dans les fichiers des communautés de communes... et qui échappent au paiement de la redevance. Et il faudra veiller à la qualité de service rendu !

L'hiver est à notre porte : suite aux intempéries de la dernière période hivernale, notre prestataire SITA a mis en place un protocole de plan de collecte en cas de neige. Tout d'abord les véhicules seront équipés de pneus neige, ensuite le dispositif de collecte tiendra compte de l'importance de l'enneigement et des mesures de déneigement mises en œuvre au sein de chaque commune pour assurer une circulation, autant que faire se peut, des véhicules de collecte.

Le Smictom du Nord du Bas-Rhin connaîtra également en 2012 un changement au niveau de la direction avec le départ à la retraite de M. Jean-Louis Martini Directeur Général des Services et son remplacement par M. Pierre Kustner, en poste depuis le 1^{er} octobre dernier.

Frédéric REISS, Président

*Le Président, les élus et l'ensemble du personnel
du SMICTOM du Nord du Bas-Rhin vous souhaitent
un joyeux Noël et d'agréables fêtes de fin d'année.*

Bonne Année 2012 à toutes et à tous

DU CHANGEMENT À LA DIRECTION GÉNÉRALE

DANS LA PERSPECTIVE DU DÉPART À LA RETRAITE LE 1^{er} AVRIL 2012, DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DES SERVICES M. JEAN-LOUIS MARTINI, LE PRÉSIDENT FRÉDÉRIC REISS A VOULU ANTICIPER CE DÉPART EN ORGANISANT UN JURY DE RECRUTEMENT. CELUI-CI A RETENU LA CANDIDATURE DE M. PIERRE KUSTNER QUI VIENT DE PRENDRE SES FONCTIONS LE 1^{er} OCTOBRE 2011.



De gauche à droite : Pierre Kustner, Frédéric Reiss, Jean-Louis Martini

M. Kustner, âgé de 29 ans, est diplômé de Sciences Po Strasbourg et d'un Master 2 « Administration des Collectivités Locales » de l'EP de Strasbourg. Il a exercé durant 5 années des fonctions de chargé de missions à la Chambre de Métiers d'Alsace. A travers ses missions de développement économique, il a eu l'opportunité d'assurer un relationnel fort avec les entreprises artisanales des arrondissements de Wissembourg et de Haguenau. C'est dans ce contexte qu'il a déjà eu le contact de nombreux élus du territoire du SMICTOM du Nord du Bas-Rhin. M. Kustner, ayant œuvré pour l'intérêt économique du Nord du Bas-Rhin, va désormais servir dans le domaine de compétence des déchets ménagers.

M. Martini accompagne la nouvelle recrue qui, sans perdre de temps, a pris connaissance de dossiers particulièrement sensibles et complexes :

- poursuite de la réflexion autour de la redevance incitative des ordures ménagères,
- mise en place d'un programme local de prévention des déchets,
- programme de réaménagement des déchèteries,
- applications des lois du Grenelle de l'Environnement,
- préparation d'un nouveau marché de collecte des ordures ménagères.

Autant dire que les sujets ne manquent pas...

Bonne chance à M. Kustner dont l'énergie au travail témoigne de sa volonté de mener ses missions à bonne fin.



ETAT D'AVANCEMENT DES TRAVAUX

MISE EN CONFORMITÉ DU CASIER WINTZENBACH 3 ET RÉALISATION DU CASIER WINTZENBACH 4

Le chantier actuellement en cours au CSDND - Centre de Stockage des Déchets Non Dangereux - de Schaffhouse-près-Seltz/Wintzenbach a pour objectif la réalisation du casier W4 et la mise en conformité réglementaire du casier W3. La mise en conformité de W3 consiste à reconstituer l'étanchéité de tous les flancs du casier. C'est pour faciliter cette intervention que la création du casier W4 a été nécessaire.

A ce jour, les travaux de construction du casier W4 et de mise en conformité du talus W3/plateforme sont achevés. Les travaux de mise en conformité du talus d'interface W3/W2 doivent bientôt arriver à échéance (décembre 2011).

La prochaine et dernière étape du chantier a pour but la réalisation des travaux de mise en conformité du talus d'interface W3/W1 dont le démarrage est prévu à partir de janvier 2012. Ces travaux s'accompagneront de la réalisation des dernières infrastructures de collecte des différents fluides et des travaux de voirie définitive.

Les travaux ont débuté en septembre 2010 pour un achèvement prévisionnel en mai 2012.

Au final, ces travaux permettront au SMICTOM du Nord du Bas-Rhin de disposer d'un CSDND conforme à la réglementation en vigueur. L'objectif est naturellement de concilier l'impératif de gestion des déchets ménagers et l'obligation de préservation de l'environnement.



actualités

BIENVENUE AUX NOUVELLES RECRUES DU SMICTOM...



Morgane FEHR
Ambassadrice du tri



Denis EHLEIDER
Agent à la déchèterie
de Wissembourg



Jean LITTLER
Agent à la déchèterie
de Soultz-sous-Forêts

L'ÉQUIPE DES AMBASSEURS DU TRI SUR VOS COMMUNES, À VOTRE ÉCOUTE POUR VOUS CONSEILLER

Un deuxième semestre de sensibilisation partagé entre le porte à porte des habitats collectifs et les contrôles des contenus des bacs bleus...

Des efforts de tri indéniables mais des résultats en demi-teinte pour certains secteurs.

Depuis le 19 septembre, 7 360 bacs bleus ont été contrôlés dans 45 communes du SMICTOM par les ambassadeurs du tri avec un taux moyen de 10 % de bacs non-conformes (contre 8,4 % pour les 8 mois précédents).

BIENTÔT UN NOUVEAU SUPPORT DE COMMUNICATION

À LA DISPOSITION DES AMBASSEURS DU TRI
POUR MIEUX VOUS INFORMER

Jusqu'à présent, les usagers n'étaient informés du passage de l'équipe des ambassadeurs du tri que lorsque le contenu du bac bleu n'était pas conforme aux règles de tri : l'utilisateur découvrait sur son bac un autocollant d'avertissement ou un autocollant de refus de collecte.

A partir du 1^{er} janvier 2012, les ambassadeurs du tri informeront systématiquement de leur passage. Après avoir contrôlé les bacs bleus, ils glisseront ces nouveaux supports de communication dans les boîtes aux lettres des usagers dont le contenu du bac est conforme aux consignes de tri.

TRI SELECTIF

RÉSULTATS DES CONTRÔLES DES POUBELLES BLEUES DEPUIS LE 19 SEPTEMBRE SUR 45 COMMUNES DES DIFFÉRENTES COMMUNAUTÉS DE COMMUNES RELEVANT DU SMICTOM							
COMMUNAUTÉS DE COMMUNES	BACS CONTRÔLÉS	AVERTISSEMENTS	REFUS DE TRI	BACS NON CONFORMES	%	COMMUNE AU % DE REFUS DE TRI LE + FAIBLE	COMMUNE AU % DE REFUS DE TRI LE + ÉLEVÉ
CC Hattgau	610	30	23	53	8,7	Aschbach 4,6	Rittershoffen 11,3
CC Lauter	354	19	12	31	8,8	Neewiller/Lauterbourg 7,8	Salmbach 9,7
CC Pays de Wissembourg	1779	103	64	167	9,4	Hunspach 3,7	Bremmelbach 15,7
CC Plaine de la Sauer et du Seltzbach	501	31	22	53	10,6	Mothern 8	Kesseldorf Trimbach 12,3
CC Sauer Pechelbronn	802	55	26	81	10,1	Walbourg 7,5	Mattstall et Pfaffenbronn 15,6
CC Seltz Delta de la Sauer	219	12	7	19	8,7	Munchhausen 8,7	
CC Soultzerland	737	40	21	61	8,3	Hoffen 6,8	Memmelshoffen 9,5
CC Val de Moder	360	19	16	35	9,7	Uhrwiller 8,5	Engwiller et Niefern 10,8
CC Pays de Niederbronn-les-Bains	1854	123	98	221	11,9	Windstein et Mietesheim 4,5	Gumbrechtshoffen 18,6
Bitschhoffen	144	12	1	13	9,0		
	7360	444	290	734	10,0	Les caractérisations des bacs bleus sont des « sondages » ; les chiffres sont de bons indicateurs sans être infaillibles	

LES HABITANTS DES COMMUNES DE HUNSPACH, WINDSTEIN, MIETESHEIM ET ASCHBACH ONT OBTENU D'EXCELLENTS RÉSULTATS AVEC PLUS DE 95 % DE BACS GLOBALEMENT CONFORMES AUX GESTES DU TRI.

Les communes qui ont le plus d'effort à fournir pour arriver ou descendre sous le seuil moyen des 10 % de bacs non conformes sont :

Bremmelbach - Cleebourg - Dieffenbach les Woerth - Engwiller - Gumbrechtshoffen - Jaegerthal - Kesseldorf - Mattstall - Mertzwiller - Mitschdorf - Niefern - Oberbronn - Oberdorf Sparbach - Pfaffenbronn - Rittershoffen - Rothbach - Rott - Trimbach - Wengelsbach - Zinswiller.

DÉCHÈTERIE DE NIEDERBRONN-LES-BAINS : LE CHANTIER ARRIVE À SON TERME

Les onze déchèteries du SMICTOM du Nord du Bas-Rhin, comme la plupart des déchèteries en France, connaissent un franc succès. Celle de Niederbronn-les-Bains ne fait pas exception : sa fréquentation ainsi que les tonnages collectés ne cessent d'augmenter. Son extension et son optimisation ont été décidées afin d'améliorer l'accès des usagers et de proposer de nouvelles filières de traitement et de valorisation des déchets. Les améliorations suivantes ont été apportées :

- ajout de cinq nouveaux quais pour augmenter la capacité d'accueil,
- application d'un nouveau sens de circulation,
- séparation des flux de véhicules (particuliers / prestataires),

- mise en place d'un contrôle d'accès,
- mise sous vidéosurveillance du site
- construction d'un nouveau bâtiment pour les agents.
- création d'espaces de stockage pour des conteneurs destinés aux déchets spécifiques (huiles, déchets dangereux, DEEE, ...)

Ces travaux ont démarré à la fin du mois de juillet 2011 et la nouvelle déchèterie sera opérationnelle courant janvier 2012.



REDEVANCE INCITATIVE

Le Président du SMICTOM du Nord du Bas-Rhin, Frédéric Reiss, entouré de l'ensemble des Présidents des communautés de communes et des membres du Comité Directeur du SMICTOM ont participé, lors des réunions du 18 mai, 6 septembre et 10 novembre 2011, à la poursuite de la réflexion concernant la redevance incitative d'enlèvement des ordures ménagères. La bonne formule n'est pas trouvée mais ce ne sera pas la généralisation de l'expérimentation dans la communauté de communes de Niederbronn-les-Bains.

VERRE

RENOUVELLEMENT ET ENTRETIEN DU PARC DES CONTENEURS À VERRE

Acquisition de 40 conteneurs par le SMICTOM du Nord du Bas-Rhin pour renouveler et/ou renforcer le parc de conteneurs à verre mis en place sur les communes du syndicat.

Campagne de nettoyage des conteneurs prévue avant l'hiver.

Né avec le feu, le verre a traversé des millénaires sans prendre une ride. Le verre est le meilleur emballage pour les produits alimentaires, pharmaceutiques et cosmétiques.

Matériau sain, naturel et totalement imperméable qui est sans effet sur le goût ou l'odeur de son contenu.

Matériau éternel qui peut se RECYCLER INDEFINIMENT (transformé en calcaire, il est refondu pour produire de nouveaux emballages identiques).



COLLECTE HIVERNALE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Votre prestataire de service pour la collecte des ordures ménagères souhaite atteindre deux objectifs en matière de collecte cet hiver :

- La satisfaction des clients ;
- Pas de casse matériels ni d'accident corporel.

Ces deux objectifs ne sont pas toujours aisés à atteindre simultanément, surtout dans les rues en pentes enneigées ou verglacées.

Pour faciliter la collecte hivernale, le prestataire de service soumet les préconisations suivantes aux communes et aux usagers :

- Dénivellement des rues et trottoirs pour permettre le passage du camion et les déplacements du ripeur ;
- Pour les rues en pente, enneigées ou verglacées, le regroupement des bacs en bas de la pente est souhaitable ;
- Pour les quartiers inaccessibles, les usagers peuvent apporter leurs bacs sur les axes principaux généralement dégagés. Tous les bacs seront ramassés ;
- En cas de non ramassage, laisser le bac devant sa maison car si la météo et la charge de travail le permettent le camion passera dans les jours qui suivent ;
- Si le camion ne passe pas entre deux dates prévues, le surplus (sacs de déchets) sera collecté lors du prochain passage.

D'avance, nous vous remercions pour votre aide.



REPORTS DE COLLECTE JANVIER À DÉCEMBRE 2012

2012 - Vendredi Saint

les collectes du lundi, mardi, mercredi et jeudi ne subissent aucun report
la collecte du vendredi 6 avril sera reportée au samedi 7 avril

• Lundi 9 avril 2012 - Lundi de Pâques

la collecte du lundi 9 avril est reportée au mardi 10 avril
la collecte du mardi 10 avril est reportée au mercredi 11 avril
la collecte du mercredi 11 avril est reportée au jeudi 12 avril
la collecte du jeudi 12 avril est reportée au vendredi 13 avril
la collecte du vendredi 13 avril est reportée au samedi 14 avril

• Mardi 1^{er} mai 2012 - Fête du Travail

la collecte du lundi ne subit aucun report
la collecte du mardi 1^{er} mai est reportée au mercredi 2 mai
la collecte du mercredi 2 mai est reportée au jeudi 3 mai
la collecte du jeudi 3 mai est reportée au vendredi 4 mai
la collecte du vendredi 4 mai est reportée au samedi 5 mai

• Mardi 8 mai 2012 - Victoire 1945

la collecte du lundi ne subit aucun report
la collecte du mardi 8 mai est reportée au mercredi 9 mai
la collecte du mercredi 9 mai est reportée au jeudi 10 mai
la collecte du jeudi 10 mai est reportée au vendredi 11 mai
la collecte du vendredi 11 mai est reportée au samedi 12 mai

• Jeudi 17 mai 2012 - Ascension

les collectes du lundi, mardi et mercredi ne subissent aucun report
la collecte du jeudi 17 mai est reportée au vendredi 18 mai
la collecte du vendredi 18 mai est reportée au samedi 19 mai

• Lundi 28 mai 2012 - Lundi de Pentecôte

la collecte du lundi 28 mai est reportée au mardi 29 mai
la collecte du mardi 29 mai est reportée au mercredi 30 mai
la collecte du mercredi 30 mai est reportée au jeudi 31 mai
la collecte du jeudi 31 mai est reportée au vendredi 1^{er} juin
la collecte du vendredi 1^{er} juin est reportée au samedi 2 juin

• Mercredi 15 août 2012 - Assomption

les collectes du lundi et mardi ne subissent aucun report
la collecte du mercredi 15 août est reportée au jeudi 16 août
la collecte du jeudi 16 août est reportée au vendredi 17 août
la collecte du vendredi 17 août est reportée au samedi 18 août

• Jeudi 1^{er} novembre 2012 - Toussaint

les collectes du lundi, mardi et mercredi ne subissent aucun report
la collecte du jeudi 1^{er} novembre est reportée au vendredi 2 novembre
la collecte du vendredi 2 novembre est reportée au samedi 3 novembre

• Mardi 25 décembre 2012 - Noël

la collecte du lundi 24 décembre sera avancée au samedi 22 décembre
la collecte du mardi 25 décembre sera avancée au lundi 24 décembre

• Mercredi 26 décembre 2012 - St Etienne

les collectes du lundi et mardi ne subissent aucun report
la collecte du mercredi 26 décembre est reportée au jeudi 27 décembre
la collecte du jeudi 27 décembre est reportée au vendredi 28 décembre
la collecte du vendredi 28 décembre est reportée au samedi 29 décembre

Les collectes des vendredis après-midi reportées aux différents samedis seront toujours faites le matin.

RENSEIGNEZ-VOUS

Siège social :
SMICTOM NORD DU BAS-RHIN - 29, rue Principale - B.P. 40081 - 67162 Wissembourg cedex ☎ 03 88 54 84 00 - Fax : 03 88 54 35 29 - Directeur Général des Services : Jean-Louis MARTINI

LE LENDEMAIN DE NOËL : UN JOUR CHARGÉ POUR LA COLLECTE DES DÉCHETS !

TRIEZ CONVENABLEMENT APRÈS LES FÊTES !

Le bac bleu peut recevoir tous les emballages en acier et en aluminium comme les boîtes de foie gras ou les canettes de soda. C'est également dans cette poubelle que finiront les boîtes de chocolats, les emballages de jouets en carton ou les briques de jus de fruit.

Pour ce qui est des emballages en plastique, ils iront dans la poubelle brune ou à la déchèterie car seules les bouteilles et le flaconnage sont recyclables.

Vous porterez les bouteilles de vin ou de champagne, les bocaux de conserve, les petits pots (alimentation de bébés, confitures...) au bac à verre.

PENSEZ À LA PRÉVENTION DES DÉCHETS !

Pour faire plaisir, il n'est pas nécessaire d'offrir un gros cadeau emballé dans plusieurs couches de papier ou de plastique bulle qui finiront inévitablement dans la poubelle. Il existe de nombreuses idées de cadeaux conjuguant originalité, utilité et respect de l'environnement qui feront plaisir à votre entourage. Offrez des cadeaux immatériels, des services plutôt que des produits ! Et si vous offrez des cadeaux matériels, choisissez des articles de qualité durable, qui pourront être réparés. Assurez-vous de vous procurer des produits dans des contenants réutilisables ou recyclables. Achetez des produits biodégradables et non toxiques.

Le papier cadeau

Choisissez du papier cadeau en papier recyclé et évitez les papiers métallisés, paillétés ou en matière plastique non recyclables !

La décoration du sapin de Noël

Pour décorer le sapin, fabriquez vos décorations avec des matériaux naturels : figurines en pâte à sel, pommes de pin, fruits. C'est l'occasion de les préparer avec vos enfants. Choisissez plutôt des décorations qui vont durer dans le temps (boules rembourrées, en tissu...).

Si vous préférez les guirlandes électriques, assurez-vous auprès du vendeur qu'il existe des ampoules de rechange. Achetez en avance, cela vous évitera d'acheter une nouvelle guirlande en cas de panne d'une ou de quelques ampoules. Pour l'achat du sapin, préférez un sapin avec racines, si vous avez la possibilité de le replanter.

La préparation du repas de Noël

Achetez de préférence des aliments frais, du terroir et non-emballés, à proximité de chez vous pour éviter (ou limiter) les déplacements en voiture. Renoncez aux emballages superflus, aux produits conditionnés en portions, aux aliments exotiques... Évitez en particulier les produits à usage unique comme les gobelets, assiettes et couverts en plastique ou en carton. Favorisez la consommation d'eau du robinet que vous présenterez dans une belle carafe. Faites vos courses avec un sac réutilisable et refusez les sacs jetables qu'on vous donnera d'office.



DU BON TRIEUR

LES ASTUCES

• Les papiers ayant subi un traitement chimique tels le papier carbone, le papier calque, le papier photo, le papier cadeau plastifié, les affiches ne vont pas dans la poubelle bleue !

• Les papiers et emballages en carton souillés par la nourriture tels les serviettes et nappes en papier sales, le papier essuie-tout usagé, les cartons d'emballages d'aliments congelés imbibés ne vont pas dans la poubelle bleue ! Exceptions : la brique alimentaire va avec les emballages recyclables (conteneur bleu).

• Le papier essuie-tout blanc souillé par des aliments (mais pas par des produits de bricolage) est un apport de matière azotée et carbonée dans votre compost !

• Videz soigneusement les boîtes de conserve avant de les jeter dans la poubelle bleue afin de ne pas souiller d'autres déchets.

• Ne mettez pas les déchets recyclables dans des sacs plastiques avant de les mettre dans la poubelle bleue car ces sacs ne sont pas recyclables !